

En trois fois : Novembre : 49 € Février : 48€ Avril : 48€

AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES

☐ Je donne mon accord à l'association Image In de photographier et de filmer.

Nom : Prénom :

Dans le cadre de Projet et à utiliser son image.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons l'association à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies effectuées dans le cadre des Projets mené par l'association.

Les photographies et vidéo pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information et de communication et dans le cadre de ses activités, auprès des différents publics, directement par Image In ou être cédé(e)s à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans aucune limitation, pour une durée de 15 ans, intégralement et par extraits, et notamment : lors de projections publiques, dans des expositions, par télédiffusion, par tous réseaux de transmission (en analogique ou numérique par voie hertzienne, par câble ou satellite) par tous réseaux de communication électronique, tels qu'Internet, dans des publications papier sur CD-Rom, DVD, Blu-Ray, clé USB, et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.

Image In s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de la personne mentionnée ci-dessus.

Nous garantissons que vous n'êtes pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

☐ Je ne donne pas d'autorisation au droit à l'image.

Fait à le :

Signature :

(précéder de la mention lu et approuvé)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi 'informatique et liberté' du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de votre association.

Horaires des cours Sur Couëron

les horaires peuvent varier d'une demi heure en fonction des inscriptions. Les horaires seront confirmés en septembre.

le Mercredi salle du Mille Club:

- ☐ 15h20-16h50 : cours 8-11 ans
- ☐ 16h55- 18h25: cours 12 ans et plus
- ☐ 18h30-20h00 : cours adultes et + 16 ans